

Budget 2026 : Bayrou a promis des larmes et du sang.

L'urgence : la mobilisation des salariés, de la jeunesse et des classes populaires

Le chef du gouvernement promettait le mardi 15 avril « *des larmes et du sang* » avec les coupes massives dans les services publics pour le budget 2026. [Le drame de Nogent est une des conséquences dûe au abandon gouvernemental. Le service public est sacrifié.](#)

Amélie de Montchalin, ministre des Comptes publics, veut aller plus loin dans la casse. Elle a sonné le rappel à l'ordre, en proposant de réduire les recrutements dans les ministères et un plan d'austérité d'une ampleur inédite pour réduire les services publics et faire payer la dette aux travailleurs. Dans un entretien donné au JDD le 7 juin elle dit clairement : pas de hausse généralisée de la fiscalité, mais une baisse drastique des dépenses publiques. L'essentiel des économies se fera par des coupes franches dans la fonction publique, la suppression ou la fusion d'un tiers des agences et opérateurs de l'État et une réduction de la masse salariale. Bercy parle désormais ouvertement de baisser le nombre de fonctionnaires et de conditionner les recrutements à des justifications chiffrées. C'est une véritable saignée qui s'annonce. Les cadeaux fiscaux de ces dernières années : 62 milliards d'euros dont bénéficient les plus riches, eux ne sont pas remis en cause, ni les cadeaux aux entreprises. C'est sur les épaules des travailleurs, des retraités, de la jeunesse, des chômeurs et de l'ensemble des usagers des services publics que reposera l'effort.

Le leurre du dialogue social.

La préconisation choc du COR du départ en retraite à 66,5 ans illustre une nouvelle fois l'arnaque du conclave ayant permis au gouvernement de gagner du temps. Reprenant l'argumentaire du patronat, le COR retient qu'une augmentation des cotisations patronales « *augmente le coût du travail, ce qui réduit l'investissement et l'emploi et donc aussi le PIB* ». Le report de l'âge de départ est présenté comme seule solution pour résorber le déficit. Cette instance présidée par le macroniste Gilbert Cette estimait qu'il fallait mettre plus de seniors au travail afin de financer la guerre et réduire le déficit public grâce à une "année blanche".

Le Medef a dévoilé ses propositions. L'organisation patronale refuse d'abaisser l'âge légal de 64 ans mais propose quelques miettes sur la pénibilité⁽¹⁾ et sur la maternité⁽²⁾. "Dans un esprit de responsabilité pour notre pays", le Medef préconise ainsi "le maintien de l'âge légal du départ en retraite à 64 ans". François Hommeril, de la CFE-CGC est d'accord. « *Est-ce qu'on ne laisserait pas de côté le sujet des 64 ans, pour essayer de réparer les injustices que cette réforme a créé?* » La secrétaire générale de la CFDT indique: "S'ils ont pu avancer sur la question de la pénibilité, sur la question de la situation des femmes, on va pouvoir aussi parler de la question de l'âge". En clair une façon de capituler avant même d'avoir livré bataille ! Cyril Chabanier, numéro un de la CFTC déclare que la proposition du Medef "est light". Autre proposition du Medef : patronat et syndicats piloteraient le système dans le respect d'une "règle d'or" interdiction de s'endetter. Le patronat aurait ainsi la main sur "les leviers de pilotage du régime de retraite sur le niveau des pensions, l'âge de départ, le niveau des cotisations" souligne-t-il.

Matraquage contre la Sécurité sociale: "des mesures vigoureuses de redressement".

Non, le déficit ne vient pas de dépenses excessives. Il provient de l'écart entre les recettes (628 milliards d'euros en 2024) et les dépenses (643 milliards d'euros). Le problème tient d'abord aux recettes : sur les 4,8 milliards d'euros de déficit supplémentaire, 3,7 milliards d'euros (77 %) viennent de recettes moindres que prévues et 1,1 milliard d'euros (23 %) de dépenses plus élevées. De plus en vertu de la loi Veil de 1994, l'État devait compenser à l'euro près les exonérations qu'il ne fait pas. Ainsi en 2024, 5,5 milliards d'euros d'allègements n'ont pas été compensés, indique la Cour des comptes. Soit un tiers des 15,3 milliards d'euros de déficit pour l'année 2024. Le rapport souligne aussi que de « 2014 à 2024, le total des allègements généraux de cotisations patronales du secteur privé a presque quadruplé, passant de 20,9 milliards d'euros à 77 milliards d'euros, dont

64 milliards d'euros au titre des cotisations de Sécurité sociale ». La mesure n'a entraîné ni gains de compétitivité ni créations d'emplois !

La stratégie actuelle du « *dialogue social* », incarnée par des appels à la concertation ou la création de "comité Théodule" avec le patronat est mortifère. L'offensive programmée et la capitulation devant les exigences du patronat désarment le monde du travail. Il y a urgence pour le mouvement ouvrier à rompre avec la logique du « dialogue social ».

Dès maintenant organiser la riposte contre les mesures austéritaires que prépare le gouvernement.

Aucun autre choix que de lutter pour prendre la masse considérable des profits accaparée par le capital, afin de s'approprier les moyens de production et d'échange pour éliminer ce système.

Il est impératif d'exiger la construction d'un plan de bataille pour faire front aux licenciements, les coupes austéritaires et les offensives sévères en cours. Il est urgent d'organiser la riposte contre les attaques programmées et la course à l'armement faite sur le dos des travailleurs.

Il est urgent d'organiser la mobilisation des salariés, de la jeunesse et des classes populaires en rupture complète avec le dialogue social et contre le militarisme. Seules la rue, la grève dans une mobilisation longue et unie pourront mettre un frein à la guerre sociale que mène le gouvernement contre les travailleurs et la population.

Oui, il faut se battre pour nos intérêts de classe contre le capitalisme qui nous exploite, contre son système et le balayer.

¹ Sur la pénibilité et l'usure, le Medef propose notamment de revoir le compte professionnel de prévention.

² Le départ reste à 64 ans avec le calcul de la pension non plus sur les 25 meilleures années mais sur 23 ou 24 années.